

Rennes (Ille-et-Vilaine)  
43 Rue d'Antrain

# Rapport final d'opération Diagnostic archéologique

sous la direction de

**Dominique Pouille**

Avec les collaborations de

**Laurent Aubry**  
**Kevin Bidault**  
**Philippe Boulinguez**  
**Arnaud Desfonds**  
**Françoise Labeaune-Jean**  
**Vincent Pommier**

**Inrap Grand-Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex  
Tél. 02 23 36 00 40, [grand-ouest@inrap.fr](mailto:grand-ouest@inrap.fr)

Mai 2012

Rennes (Ille-et-Vilaine)  
43 Rue d'Antrain

## Les vestiges d'une rue antique

### Diagnostic archéologique

sous la direction de

**Dominique Pouille**

Avec les collaborations de

**Laurent Aubry**  
**Paul-André Besombes**  
**Kevin Bidault**  
**Philippe Boulinguez**  
**Arnaud Desfonds**  
**Françoise Labeaune-Jean**  
**Vincent Pommier**





---

## Fiche Signalétique

---

### Localisation

Région  
Bretagne

Département  
Ille et Vilaine

Commune  
Rennes

Adresse ou lieu-dit  
43 Rue d'Antrain

---

### Codes

Code INSEE  
35238

n° de l'entité archéologique  
non attribué

---

### Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X :  
Y :  
Z : 40,70m /ngf

---

### Références cadastrales Commune

Rennes

Année  
(1980)

Section AS 239, 240

---

### Propriété du terrain

Groupe Giboire

---

---

### Références de l'opération

N° de l'arrêté de prescription  
2011/030

N° de l'arrêté de désignation du responsable  
2011/189

---

**Maître d'ouvrage des travaux**

Groupe Giboire

---

**Nature de l'aménagement**

Projet immobilier

---

**Responsable scientifique**

Pouille Dominique

---

**Organisme de rattachement**

Inrap Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné cedex

Tel : 0223360040,

Grand-ouest@inrap.fr

---

**Dates d'intervention sur le terrain**

Diagnostic  
28/11 au 08/12/2011

---

## Générique de l'opération

---

### **Intervenants scientifiques :**

SRA : P.-A. Besombes

INRAP : D. Pouille, Responsable scientifique

M. Baillieu Adjoint scientifique et technique

---

### **Intervenants administratifs :**

DRAC de Bretagne , SRA : S. Deschamps, Conservateur régional de l'archéologie

INRAP interrégion Grand Ouest, C. Le Potier, Directeur interrégional

-

---

### **Aménageur : CHU de Rennes**

---

### **Organigramme de l'équipe scientifique :**

Responsable d'opération : D. Pouille

Technicien : K Bidault, L. Aubry

Technicien dessinateur : A. Desfonds

Topographe : Ph. Boulinguez, P. Leblanc, V. Pommier

Spécialiste du mobilier : F. Labaune

---

---

---

---

---

## Notice scientifique

La parcelle concernée par le projet est située en limite d'un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique. Le terrain se situe à mi pente sur le flanc peu escarpé du coteau bordant la rivière Ille à l'est. Dans un rayon de quelques centaines de mètres au sud de cet emplacement les découvertes anciennes, diagnostics positifs et fouilles préventives ayant permis d'appréhender l'agglomération antique sont nombreux.

En raison de l'exigüité de la parcelle et de la présence de nombreux arbres une seule tranchée-sondage a été entreprise. La surface étudiée est par conséquent limitée, toutefois, à l'issue de ce diagnostic les données recueillies sont particulièrement intéressantes, puisque sur une partie de la surface ayant pu être sondée des vestiges archéologiques ont été mis en évidence. A 2,00m de profondeur affleure la bande de roulement d'une chaussée antique orientée nord/sud, respectant approximativement les orientations de la trame de rues de la ville. Des témoignages d'occupation relevés sur le bord ouest de cette chaussée suggèrent la présence de bâti éphémère à cet emplacement. Il s'agit du témoignage d'occupation antique le plus septentrional de la ville.

Compte tenu de la présence le long de la rue d'Antrain et de la ruelle perpendiculaire, de restes de constructions modernes équipées de caves, la partie de la chaussée ayant pu être observée semble correspondre au seul emplacement encore susceptible de receler des vestiges. Le bord est de la rue, situé à l'emplacement de la zone occupée par les caves n'était d'ailleurs pas conservé. A l'ouest et au sud aucune stratigraphie ancienne n'est conservée du fait de la présence de bâtiments récent avec sous-sol.

Signalons enfin l'existence, en remblai, de niveaux de rejets liés à l'activité de l'ancienne faïencerie de la rue d'Antrain (Bardel 1981).

## 1.1 Le site et son environnement

### 1.1.1 Le contexte géographique et géologique du site.

Le site est localisé sur le versant nord-ouest de la colline Saint-Melaine à une altitude moyenne de 42 m. A cet emplacement, la pente vers le nord est très peu prononcée, en revanche celle-ci est nettement plus marquée vers l'ouest en direction du cours de l'Ille qui serpente à quelques centaines de mètres de là. Ici la roche en place, est constituée par du schiste briovérien. Elle est surmontée par une couche d'altération du socle rocheux elle même scellée par endroits par les vestiges des terrasses alluviales de l'Ille et de la Vilaine. Dans ce secteur de la ville ces niveaux sont généralement conservés ponctuellement sous la forme d'un sédiment argileux beige-orangé recouvert par un limon argileux gris verdâtre constituant le paléosol.

### 1.1.2 Le contexte archéologique

La parcelle concernée par ce projet se situe à proximité immédiate de l'ancienne faïencerie dont une partie des vestiges, découverts fortuitement, a été fouillée en 1981 par l'équipe du laboratoire d'archéologie de l'Université de Rennes II (Bardel 1981). A l'époque aucune trace d'installation antique n'a été repérée à cet emplacement. Parmi le mobilier recueilli lors de cette fouille un tesson de céramique sigillée est toutefois à signaler.

Aucune découverte de structures antiques n'est connue dans l'environnement immédiat de la parcelle. Celle-ci se situe juste au-delà de la limite supposée de l'extension septentrionale maximale de la ville antique du Haut-Empire (**fig.1-2**).

Les vestiges les plus proches sont :

- Au sud-ouest le site du parc des Tanneurs (Pouille, Desfonds 2001) et du Castel Saint-Martin (Bousquet 1971), où de l'habitat côtoie la nécropole du nord de la ville.
- Au sud-est les plus proches vestiges repérés sont ceux du 44-46 (actuels 64-66) de la rue d'Antrain, signalés par Toulmouche en 1846 (Toulmouche 1847 p.253, 308). Un diagnostic réalisé au carrefour des rues d'Antrain et Saint-Martin au n°35 en 2001, a quelques dizaines de mètres de cet emplacement s'est en revanche révélé négatif. Toutefois ici l'absence de restes antique n'était due qu'à un écrêtement important des niveaux lié à des travaux récents.



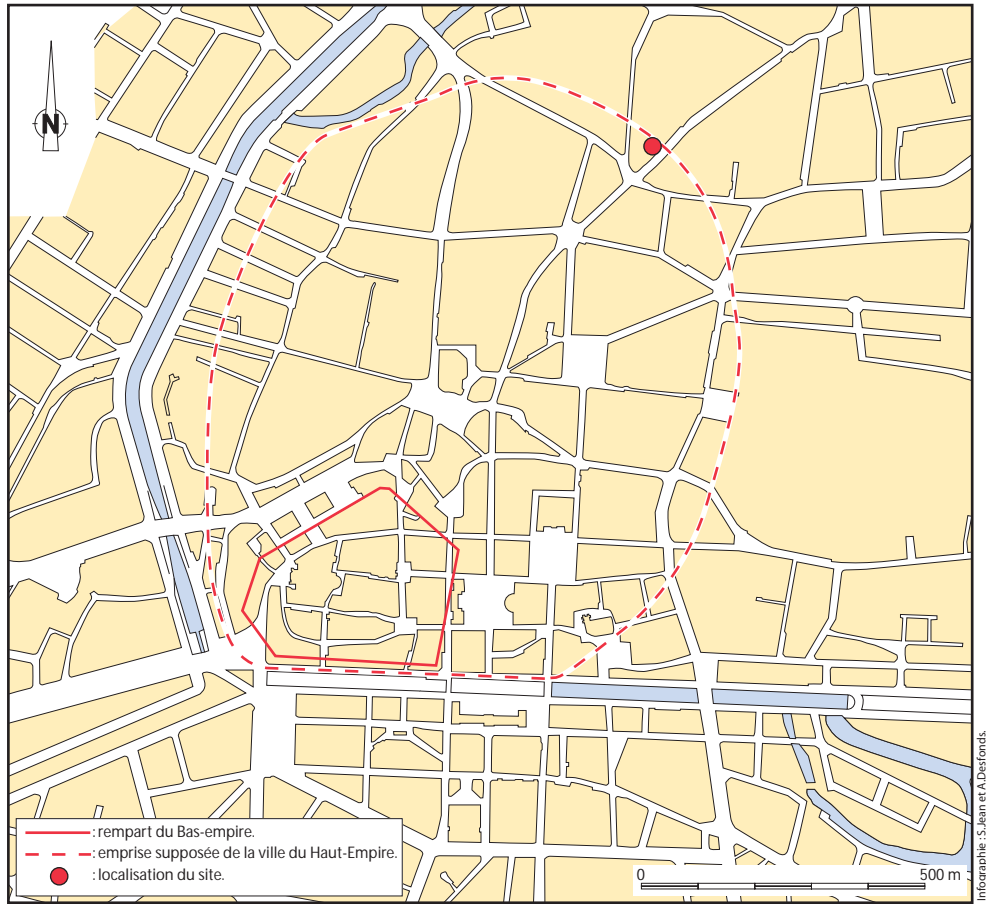


fig.1 : Localisation du site dans la ville. © Arnaud Desfonds

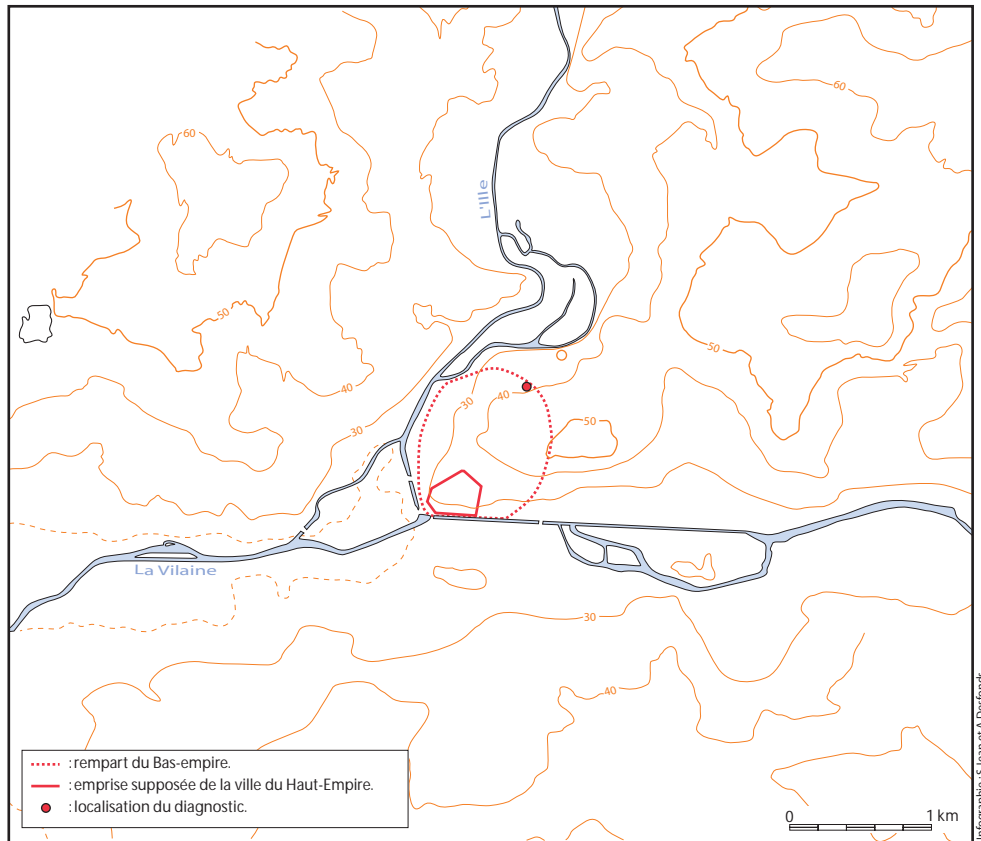


fig.2 : Localisation topographique du site. © Arnaud Desfonds

### 1.1.3 Mode d'intervention et contraintes techniques

En raison de l'exiguïté de la parcelle et de la présence de nombreux arbres une seule tranchée-sondage a été entreprise.

Afin de permettre les manœuvres de l'engin de terrassements l'emploi d'une mini-pelle de 5,5t a été nécessaire.

L'existence d'un épais remblai végétal récemment apporté sur les lieux a limité les possibilités d'investigations et a nécessité la mise en place de paliers de sécurité. Le volume important des déblais devant être stockés sur place a également limité les possibilités d'extension de la tranchée-sondage.

La fin de l'opération s'est d'ailleurs déroulée sans cantonnement de chantier, celui-ci ayant dû être renvoyé afin de permettre le stockage des terres et les manœuvres de l'engin.

L'ensemble de la zone étudiée a été passée au détecteur de métaux afin de mettre en évidence les éventuels objets métalliques enfouis. Cette opération s'est soldée par la découverte de deux monnaies antiques (cf *infra*).

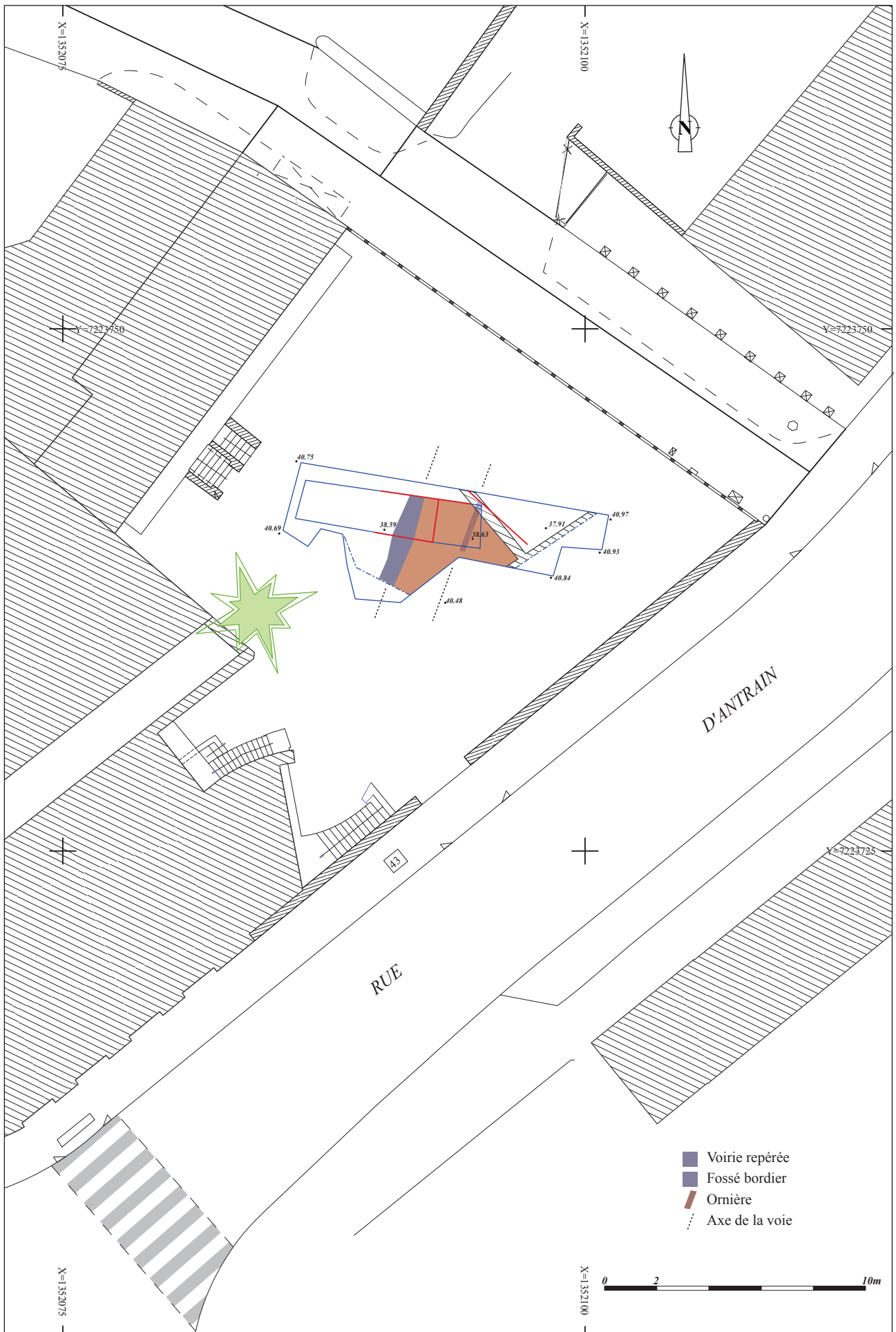


fig.3 : Plan d'ensemble du sondage et des vestiges dans la parcelle. © A. Desfonds

## 2 Résultats

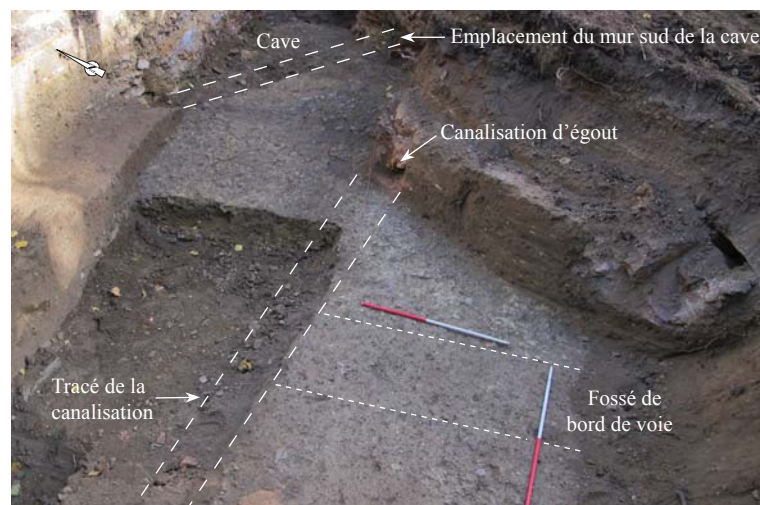
Les vestiges mis en évidence à cet emplacement renvoient à deux époques bien distinctes.

A 2,00m de profondeur affleure la bande de roulement d'une chaussée antique orientée nord/sud. Compte tenu de la localisation du sondage, mais également de la présence le long de la rue d'Antrain, de restes de constructions modernes équipées de caves, seule une partie de la chaussée a pu être observée. Son bord est situé à l'emplacement de la zone occupée par les caves n'était pas conservé.

Ces constructions récentes, qui figurent d'ailleurs sur le cadastre napoléonien constituent le second ensemble de vestiges rencontrés sur cette parcelle.

### 2.1 La chaussée antique

La bande de roulement se présente sous la forme classique d'une succession de recharges de pierraille compactée (**fig.3**). Il s'agit ici majoritairement de schiste gris verdâtre provenant du socle rocheux. Compte tenu de la présence des caves mentionnées plus haut, le bord est de la chaussée n'a pas été retrouvé, toutefois la largeur de cette dernière peut être estimée à un minimum de 4,50m, voire 5,00m puisque aucun départ de bombement de rive n'a été observé sur le côté est (**fig.4, 4bis**). Il s'agit donc d'une chaussée de taille respectable et non d'un axe secondaire. Pour mémoire les rues observées dernièrement à Rennes avaient toutes une largeur comprise entre 4,40 et 7,40m (Pouille 2008, p. 319).



**fig.4 : Vue d'ensemble de la partie est du sondage.** © D. Pouille



**fig.4bis Vue d'ensemble de la partie centrale du sondage.** © D. Pouille

### *Eléments de stratigraphie*

Une coupe presque perpendiculaire à l'axe de circulation, fournie par le démontage d'un mur appartenant aux vestiges de bâti moderne, permet d'observer la stratigraphie : coupe 4 (**fig.5**).

Les niveaux archéologiques antiques aménagés correspondant à la rue sont présents ici sur 0,30 à 0,40m d'épaisseur en moyenne. La partie centrale de la coupe présente toutefois une épaisseur nettement plus importante en raison de l'existence d'un creusement antérieur à son installation (F1006). Il s'agit d'une fosse ovale de fonction inconnue, qui entame le paléosol sur une profondeur de près de 0,50m (**fig.6**).

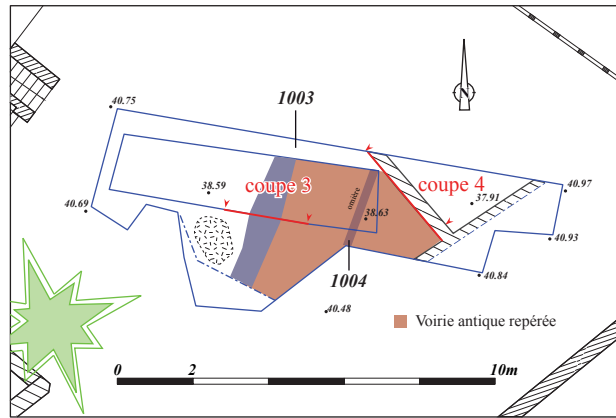
Son remplissage initial est constitué par un colluvionnement gris verdâtre ayant probablement une forte teneur originelle en éléments végétaux, ce que défend notamment l'important cône de tassement observable dans les empierrements de la chaussée. Sa fouille partielle a livré quelques fragments d'ossements animaux ainsi qu'un lot de 21 tessons renvoyant à la 1<sup>ère</sup> moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.

L'importance du cône de tassement permet de supposer que le comblement de la fosse est antérieur de peu à l'installation de la voirie. L'affaissement du remplissage, sans doute lié à la décomposition des éléments organiques présents dans le comblement, s'est vraisemblablement poursuivi pendant plusieurs années après l'installation de la rue, provoquant ainsi un important « nid de poule ».

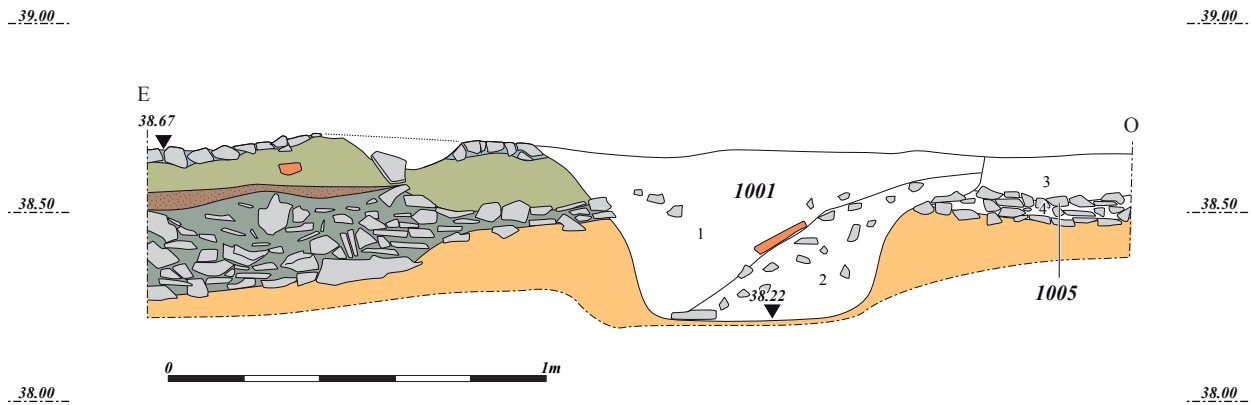
La coupe montre clairement que le phénomène, assez, rapide s'est répercuté sur les trois bandes de roulement successives. Le peu de volume des poches de colluvionnement sableux qui s'intercalent entre les recharges de pierraille, indique que la dépression que l'on peut observer sur la coupe n'était pas aussi prononcée au moment de la réparation de la chaussée, ce qui est logique puisque la circulation charretière aurait alors été quasiment impossible.



**fig.6 : Vue de détail de la coupe 4. La fosse F1006 antérieure à la chaussée est bien visible ici. © D. Pouille**

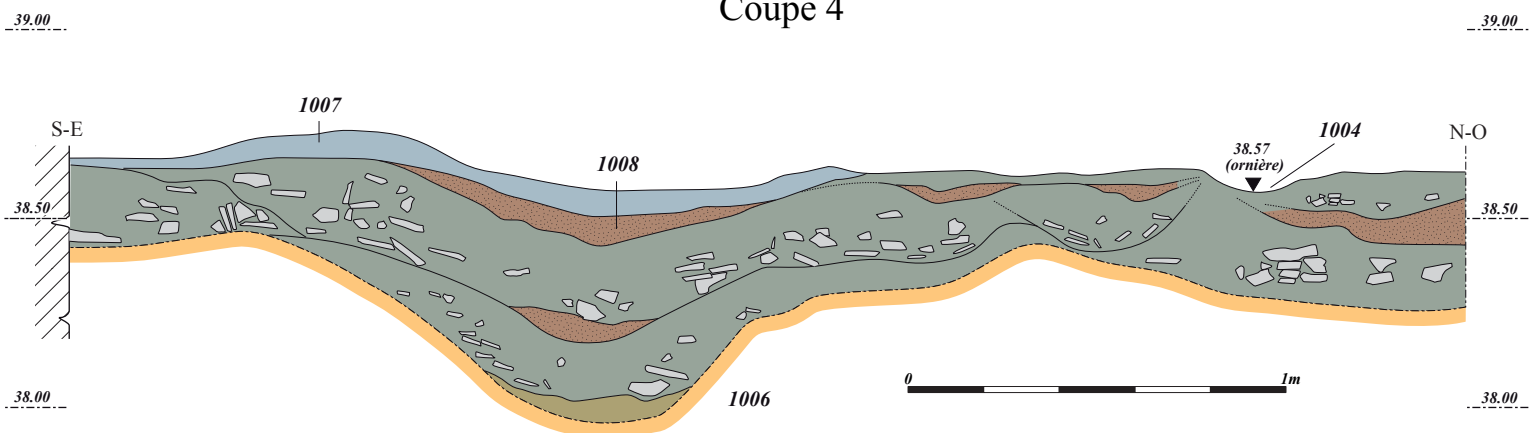


### Coupe 3



- 1 - Limon argileux brun-gris compact homogène avec TCA, céramique et charbon de bois.
- 2 - Limon argileux brun-gris compact homogène avec pierres de schiste.
- 3 - Limon sableux gris-brun orangé meuble hétérogène.
- 4 - Niveau de schiste gris-vert compact homogène (niveau de circulation, trottoir? = 1005).

### Coupe 4



- Dernière recharge de la chaussée : Schiste gris verdâtre compacté, usé en surface.
- Sable de colluvion gris verdâtre.
- Sable de colluvion roux.
- Litages de plaquettes de schiste gris-vert à gris bleuté plus ou moins dense.
- Paléosol.

fig.5 : Coupes 3 et 4 © A. Desfonds

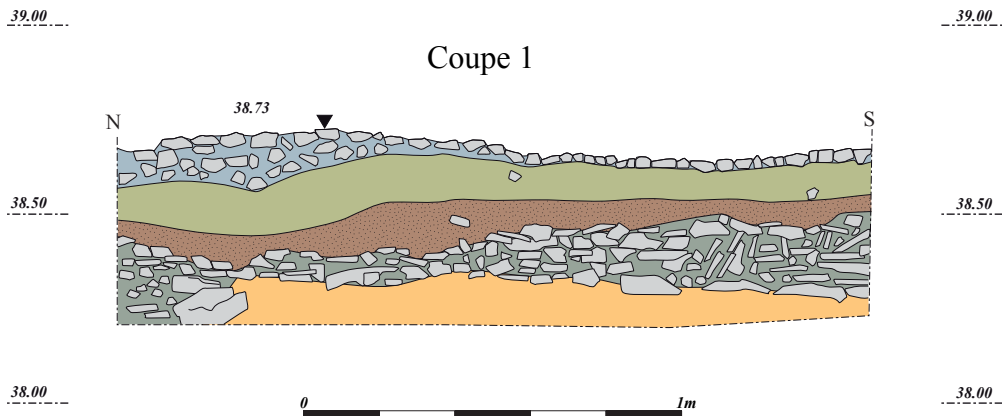
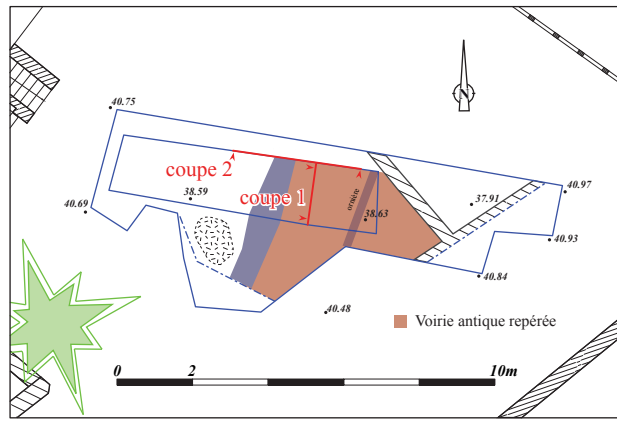
### *Les abords de la chaussée*

Comme le montrent les coupes : coupes 1 et 2 (**fig.7**), le bord de la bande de circulation accuse un bombement assez net au niveau duquel le colluvionnement s'est accumulé. Les sédiments observés (sédiment sableux roux ou gris verdâtre) sont similaires à ceux qui comblent les dépressions liées à l'affaissement de la fosse 1006 évoquée plus haut. Bien que ne contenant qu'en petite quantité les particules charbonneuses coutumières, ils présentent les caractéristiques habituelles des colluvionnements associés aux voiries rennaises. Cette quasi absence de particules charbonneuses est à mettre en relation avec le fait que l'on se trouve ici dans une zone où les rejets domestiques et/ou artisanaux sont nettement moins importants qu'en centre-ville, où l'occupation est nettement plus dense.

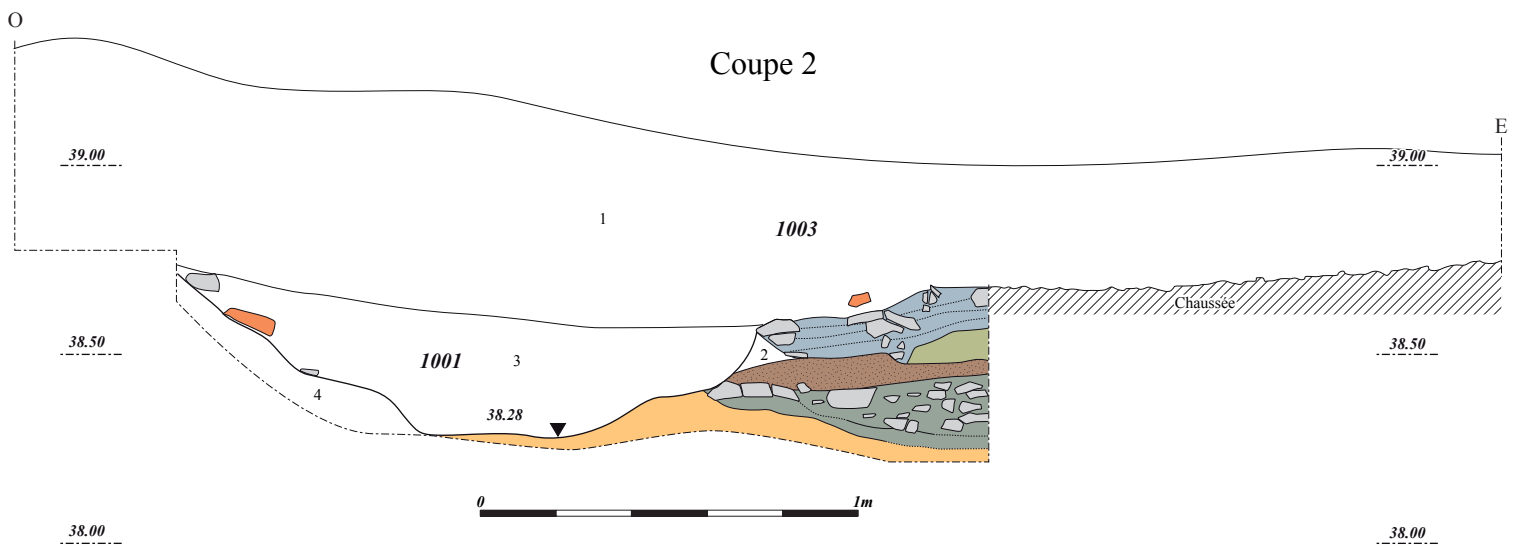
Le bord de la chaussée est matérialisé par la présence d'un large fossé mesurant près de 1,00m à l'ouverture pour une profondeur de 0,45m (**fig.8-9**). Il s'agit d'un creusement aux parois relativement verticales ne présentant aucune trace de coffrage de pierre ou de bois tels que ceux qui sont fréquemment observés sur les tronçons de chaussées situés plus près du centre de l'agglomération.

La largeur du creusement, nettement supérieure aux fossés coffrés qui sont habituellement reconnus, conforte l'hypothèse qu'aucun dispositif de ce type n'existait ici. La présence d'un rebouchage partiel, prenant appui sur le bord extérieur confirme par ailleurs le fait que le fossé se présente comme un simple creusement non aménagé.

Les deux principales phases de comblement de ce dernier, uniquement observées en coupe, semblent traduire un abandon progressif des lieux. Celui-ci est illustré par un premier remblai : US 2 coupe 3 (**fig.7**), correspondant probablement à la fin de l'utilisation des aménagements bordant la rue. L'occultation définitive du fossé : US1 coupe 3 et US3 coupe2 (**fig.7**) semble s'être réalisée petit-à-petit, parallèlement à la désaffectation de cet axe de circulation. Le profil du fossé observable sur la coupe 2 (**fig.7**), présente des bords bien moins marqués qui sont peut-être à mettre en relation avec le fait qu'à cet emplacement aucun aménagement de bord de rue n'existe. Le prolongement de la coupe 2 vers l'ouest (non représenté ici) ne révèle aucun niveau de sol empierré se rapportant à ce qui a été observé dans la coupe opposée. Ceci pourrait s'expliquer par l'existence d'une zone non aménagée ou non bâtie au nord.



- Dernière recharge de la chaussée : Schiste gris verdâtre compacté, usé en surface.
- Sable de colluvion gris verdâtre.
- Sable de colluvion roux.
- Litages de plaquettes de schiste gris-vert à gris bleuté plus ou moins dense.
- Paléosol.



- 1 - Sédiment brun peu compact homogène riche en terre végétale (1003).
- 2 - Sédiment riche en sable de colluvion.
- 3 - Limon argileux brun-gris compact homogène avec TCA, céramique et charbon de bois (fossé 1001).
- 4 - Limon homogène (interface avec le paléosol).

fig.7 : Coupes 1 et 2 © A. Desfonds





fig.8 : Vue de détail du bord ouest de la chaussée. Les strates de colluvionnement recouvrant la première surface aménagée apparaissent nettement . © D. Pouille

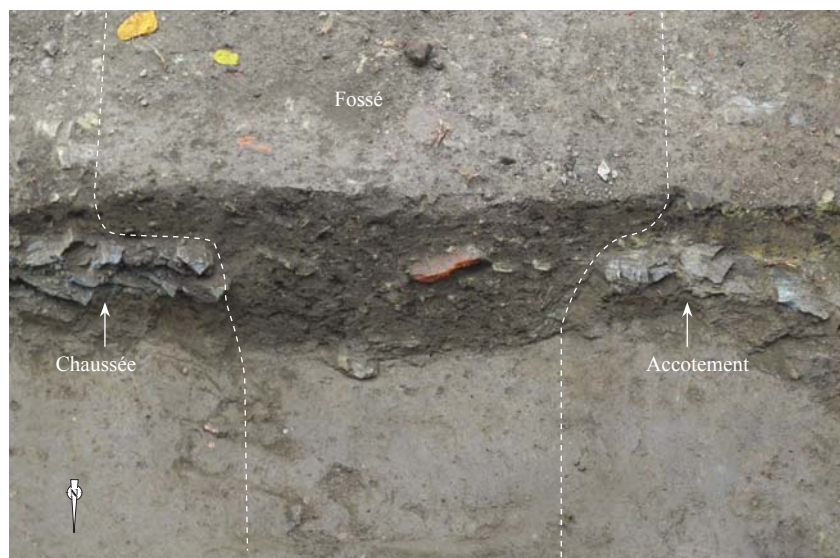


fig.9 : Vue de détail de la coupe 3 au niveau du fossé F1001. © D. Pouille

## 2.1 Datation / Abandon

En l'absence de fouille des niveaux archéologiques les éléments de datation sont relativement rares et ne permettent guère de fournir des données précises. En ce qui concerne l'apparition de cette rue, les quelques éléments mobiliers recueillis dans la fosse 1006 indiquent que la mise en place de la première bande de roulement se situe probablement juste avant le milieu du I<sup>er</sup> s. Aucun matériel permettant de fournir un jalon chronologique n'a été retrouvé dans le premier niveau de colluvionnement. La seconde poche (US1008) a livré deux tessons datables du I<sup>er</sup> s ap. J.-C. Enfin une ornière 1004 présente en surface de la dernière recharge de la chaussée contient du mobilier qui renvoie au début du II<sup>e</sup> s (fig.10).

Les deux tessons découverts dans la poche de colluvionnement supérieure (US 1008), qui renvoient encore au I<sup>er</sup> s., ne permettent certes pas de fournir une datation précise, ils ne sont cependant pas en contradiction avec les éléments recueillis en partie supérieure de la chaussée, où l'on ne trouve aucun mobilier postérieur au II<sup>e</sup> s. Ils plaident pour un affaissement assez rapide du radier à l'emplacement de la fosse 1006, ce qui paraît logique puisque celle-ci n'a été occultée que peu de temps avant l'installation de la voirie.

Les deux monnaies découvertes ici, renvoient également au I<sup>er</sup> s. La plus intéressante est sans conteste le ½ as de Nîmes provenant d'un lambeau de sol empierré tenu subsistant sur le côté ouest du fossé de bord de voie (fig.11). Il s'agit en effet de monnaies qui ne circulent plus après le milieu de ce siècle, ce qui permet de supposer que ce sol est relativement précoce et donc contemporain de l'apparition de la rue.

Concernant l'abandon de cette chaussée, la présence d'un épais niveau de terre à dominante végétale 1003 scellant les vestiges doit être signalée (fig.12). Aucune stratification ne peut y être détectée. Dans sa partie inférieure ce niveau, comporte des matériaux de construction antiques très fragmentés ainsi que quelques tessons de céramique dont la plupart remontent au XV<sup>e</sup> s.



fig.10 : Vue d'ensemble des vestiges de la surface de la chaussée. L'ornière F1004 est bien visible. © D. Pouille



**fig.11 : Lambeau de sol de schiste ténu identifié sur le bord ouest de la chaussée. Au premier plan des perturbations l'ont presque intégralement fait disparaître. © D. Pouille**



**fig.12 : Cliché de détail de la coupe 2. L'épais niveau de sédimentation végétale 1003 scelle également le fossé F1001. © D. Pouille**

### 3 Conclusion

Ce faisceau d'indices permet de supposer que cette structure a été installée dans la grande phase de mise en place de la trame viaire qui semble avoir eu lieu essentiellement du milieu à la fin du I<sup>er</sup> s (Pouille 2008, p.321). L'orientation de la rue, qui semble être très légèrement différente de celles reconnues jusqu'à maintenant n'est sans doute pas significative. Elle n'est restituée qu'à partir du bord de la chaussée tel qu'il est perceptible au niveau du fossé ouest et du tronçon d'ornière observé. Tous deux mis en évidence sur une longueur bien trop courte n'offrent pas une précision suffisante pour être certain de l'axe ainsi obtenu. Sans doute faut-il décaler légèrement ce dernier afin qu'il s'inscrive mieux dans la grille déjà identifiée (fig.13).

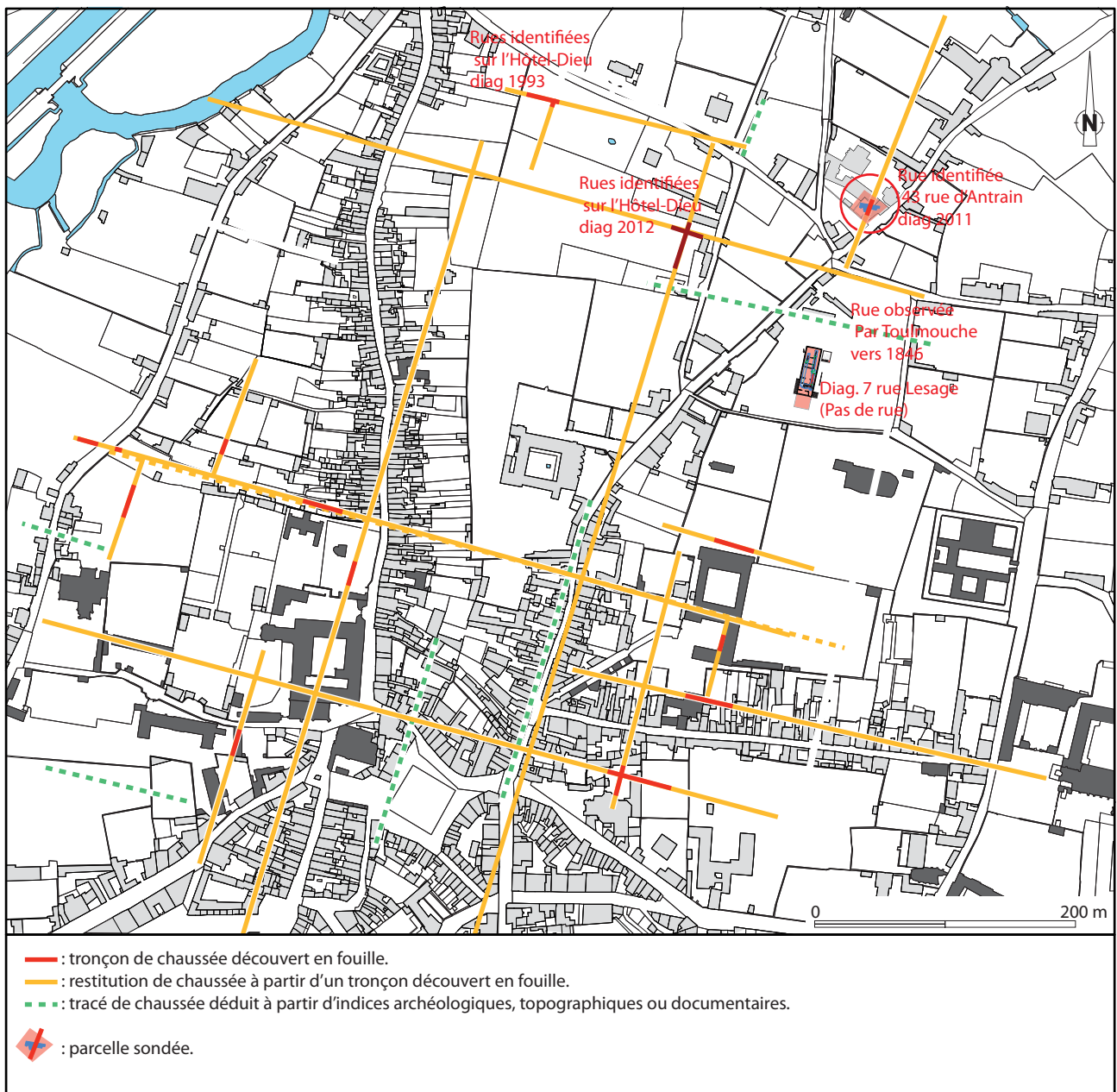


fig.13 : Localisation des vestiges de voirie dans la trame urbaine antique. © Arnaud Desfonds

La quantité assez importante de mobilier archéologique retrouvée (120 fragments de céramique antiques, 2 monnaies, éléments divers : fragments de tuiles et briques, fragment de verre, peson en terre cuite, ossements animaux), plaide pour la présence d'habitat à proximité immédiate de cette chaussée. Les lambeaux de niveaux d'empierrement observés en bordure de la rue pourraient d'ailleurs en être les seuls vestiges subsistant.

Ainsi, bien qu'étant situé en lisière septentrionale de la ville, ce terrain semble être dans une zone pouvant être considérée comme faisant encore partie de l'espace urbain.

Ce qui surprend ici c'est l'absence d'indices chronologiques antiques postérieurs au II<sup>e</sup> s. dans les niveaux étudiés.

Le mobilier recueilli en surface de la chaussée (US 1007), ainsi que dans l'ornière (US 1004) et dans le comblement du fossé bordier (US 1001), n'est jamais postérieur au II<sup>e</sup> s.

Les niveaux d'accumulation végétale qui scellent les vestiges ne contiennent guère plus de mobilier antique tardif.

Cette particularité permet de supposer que cet axe de circulation n'étant vraisemblablement pas reliée à une voie sillonnant la cité des Riédons a été abandonné très tôt, dès le II<sup>e</sup> s., sans doute au profit d'une rue plus importante située à l'est ou à l'ouest.

Comme cela a déjà été mis en évidence dans d'autres capitales de cités on aurait donc ici le témoignage d'un projet urbain initial couvrant une assez grande étendue. Un développement de l'*urbs* moins important que prévu a sans doute finalement conduit à l'abandon de ce secteur dès la fin du II<sup>e</sup> s.

#### 4 Des rejets de la Faïencerie

Signalons ici la présence sur le côté nord de la parcelle d'un remblai de fond de cave constitué par des rejets provenant de la faïencerie dite du Pavé Saint-Laurent qui était située immédiatement au nord de ce terrain<sup>1</sup>. Une partie des installations de cette dernière avait été exhumée et rapidement fouillée en 1981 lors de la construction de l'immeuble situé au n° 57 (Bardel 1981). Un

---

<sup>1</sup> « A l'extrémité du faubourg, au sud de l'actuelle institution de l'Adoration, se trouve également l'une des deux plus anciennes faïenceries de la ville, fondée en 1748 » (Inventaire général du patrimoine culturel, Région Bretagne).

« En 1748, celle (la faïencerie) fondée par Jean Forasassi, dit Barbarino, sous le nom de manufacture du Pavé Saint-Laurent » (Decombe 1900).

prélèvement comportant 982 fragments de céramiques ainsi que de nombreux éléments de terre cuite a été effectué dans ce remblai afin d'effectuer un échantillonnage de formes. L'ensemble confié à F. Labaune est en cours d'étude.

## Bibliographie

**Bardel 1981** : BARDEL ( A.).- « La manufacture de faïence du Pavé Saint-Laurent (XVIIIe-XIXe) », *Archéologie en Bretagne* : Direction des Antiquités Historiques de Bretagne. Rennes, 32, 1981, p. 27-30

**Bousquet 1971** : BOUSQUET (J.).- « Informations archéologiques, circonscription de Bretagne, Ille-et-Vilaine, Rennes », *Gallia*, 29, 1971, p. 235-236.

**Decombe 1900** : Decombe, Lucien , *Les Anciennes Faïenceries Rennaises*, par Lucien Decombe, directeur du musée archéologique de la ville de Rennes, Hyacinthe Caillère, éd.- 1900

**Pouille, Desfonds 2001** : POUILLE (D.), DESFONDS (A.). – *Rennes Parc des Tanneurs*, Diagnostic archéologique, AFAN / Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, 2001.

**Pouille 2008** : POUILLE (D.), *Rennes antique*, P.U.R., 2008.

**Toulmouche 1847** : TOULMOUCHE (A.). - *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes, 1847.

## Table des figures

fig.1 : Localisation du site dans la ville. © Arnaud Desfonds

fig.2 : Localisation topographique du site. © Arnaud Desfonds

fig.3 : Localisation et emprise du diagnostic sur le cadastre actuel. © Arnaud Desfonds

fig.3 : Plan d'ensemble du sondage et des vestiges dans la parcelle. © Arnaud Desfon

fig.4 : Vue d'ensemble de la partie est du sondage. © Dominique Pouille

fig.4bis Vue d'ensemble de la partie centrale du sondage. © Dominique Pouille

fig.5 : Coupes 3 et 4. © Arnaud Desfonds

fig.6 : Vue de détail de la coupe 4. La fosse F1006 antérieure à la chaussée est bien visible ici. © Dominique Pouille

fig.7 : Coupes 1 et 2. © Arnaud Desfonds

fig.8 : Vue de détail du bord ouest de la chaussée. Les strates de colluvionnement recouvrant la première surface aménagée apparaissent nettement. © Dominique Pouille

fig.9 : Vue de détail de la coupe 3 au niveau du fossé F1001. © Dominique Pouille

fig.10 : Vue d'ensemble des vestiges de la surface de la chaussée. L'ornière F1004 est bien visible. © Dominique Pouille

fig.11 : Lambeau de sol de schiste ténu identifié sur le bord ouest de la chaussée. Au premier plan des perturbations l'ont presque intégralement fait disparaître. © Dominique Pouille

fig.12 : Cliché de détail de la coupe 2. L'épais niveau de sédimentation végétale 1003 scelle également le fossé F1001. © D. Pouille

fig.13 : Localisation des vestiges de voirie dans la trame urbaine antique. © Arnaud Desfonds

## Etudes spécialisées

### Céramique

US	GR					Médié	Mod.	Contemp.	total	datation	autre mobilier
	sig.	PF	TN	Com	Amph.						
1001	8		2	54	5				69	1 <sup>er</sup> moitié IIe s. de notre ère	117 frag. Tuiles, 1 peson TC, 20 os faune, 3 clous fer, 1 frag. Verre, 1 monnaie ( semis à l'autel de Lyon)
1002				1					1	antiquité	1 TC
1003				1		14			15	XVe siècle	23 TC, 1 frag. Verre, 9 os faune
1004	1			4					5	début IIe s. de notre ère	2 clous fer, 1 tuile avec empreinte
1005/US12				1	2				3	I <sup>er</sup> s. de notre ère	1 frag. Fer indét. 1 monnaie (1/2 as de Nîmes)
1006		1	6	14					21	1 <sup>er</sup> moitié I <sup>er</sup> s. de notre ère	5 os faune
1007				2					2	antiquité	1 pierre polie
1008			2						2	I <sup>er</sup> s. de notre ère	
1012				2					2	antiquité	2 TC
atelier								982	982	XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles	1 scorie, 7 mortier, 7 parois four, 116 TC (tuyaux, carreaux), 28 éléments enfournement.
	9	1	10	79	7	14	0	982	1102		

F. Labeaune  
Février 2011

### Numismatique

Auguste (27 a. c. - 14 p. c.)

US 12.

As de Nîmes (moitié).

Tête d'octave à droite.

[COL] NEM ; crocodile à droite.

(6,52 g. ; 6 h. ; 24,4 mm). U 3 ; C 4.

RPC I 523, Nîmes 16/15 - 10 a. c.

Fossé bordure voie.

Semis à l'autel de Lyon.

(1,91 g. ; - ; 17 mm). U 0 ; C 5.

Lyon, 10-14 p. c.

Poids en plomb ?

(3,59 g.)

P.-A. Besombes  
Février 2011.



## Annexe administrative

DA05042401



RECUEIL  
5416  
13 OCT. 2011

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

I.N.R.A.P. G.O.

**Arrêté n° 2011-189 portant désignation du responsable scientifique  
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2011-030**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**VU** le code du patrimoine, notamment son livre V ;

**VU** le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13.

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R. / DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

**VU** l'arrêté n° 2011-2208 du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature paru au recueil des actes administratifs n° 347 du 25 mars 2011,

**VU** l'arrêté n° 2011-030 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Rennes - 43 rue d'Antrain (35) ;

**CONSIDERANT** que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Dominique POUILLE - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2011-030 susvisé.

**Article 2** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Rennes.

Fait à Rennes, le 3 octobre 2011

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
absent ou empêché,

Stéphane Deschamps  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : INRAP  
D. Pouille  
copie à mairie de Rennes

DA 05 042401

REÇU LE  
563  
28 JAN. 2011

I.N.R.A.P. G.O.

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 21 janvier 2011

Direction régionale  
des affaires culturelles  
de BretagneService régional  
de l'archéologieAffaire suivie par  
Paul-André BESOMBES  
Poste : 02 99 84 59 00  
paul-andré.besombes@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional  
INRAP Grand-Ouest  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 CESSON SEVIGNE cedex

**Objet** : prescription de diagnostic archéologique  
à Rennes (35)  
**Ref** : arrêté n° 2011-030  
**PJ** : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

OCDL – Groupe GIBOIRE  
2 place du Général Giraud  
CS 21206  
35012 Rennes cedex.

pour le Préfet de région,  
par délégation,  
le directeur régional des affaires culturelles,

François Erlenbach

Référence : TA/MB/2011/1263  
Page 1 sur 3  
Dossier n° : DA05042401  
Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

Service régional de l'archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 RENNES

A l'attention de Monsieur Stéphane  
DESCHAMPS

Objet : Projet de diagnostic de  
l'opération dénommée « 43, Rue  
d'Antrain » à RENNES (35)

Cesson-Sévigné, le 18 juillet 2011

**LETTRÉ RECOMMANDÉ AVEC ACCUSE DE RÉCEPTION**

Monsieur le Conservateur,

Par la présente envoyée en recommandé avec demande d'accusé de réception et conformément à l'article 16, alinéa 1 du décret n°2002-89 du 16 janvier 2002, je vous transmets le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le portant sur l'opération « 43, Rue d'Antrain » sur la commune de RENNES (35).

Nos services (tel : 02.23.36.00.40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conservateur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michel BAILLIEU  
L'Adjoint Scientifique et Technique



PJ : projet de diagnostic

Page 2 sur 3

## FICHE DE PROJET DE DIAGNOSTIC

Réf. du projet : DA05042401

Affaire suivie par : Michel BAILLIEU

### 1 .IDENTIFICATION

#### 1.1 Site

Département :	Ille et Vilaine
Commune :	RENNES
Lieu-dit	43, Rue d'Antrain
Nature du projet :	Permis de construire
Références cadastrales	Section AS n°239, 240

#### 1.2 Aménageur

Nom ou raison sociale :	Société GROUPE GIBOIRE
Adresse	2, place du Général Giraud - CS 21206 - 35 012 RENNES CEDEX
Téléphone / télécopie	
Représenté par	

#### 1.3 Service instructeur

Service régional de l'Archéologie de :	Bretagne
Téléphone / télécopie	02 99 84 59 00 / 02 99 84 59 19
Dossier suivi par	Paul-andré Besombes

#### 1.4 Opération

<b>Arrêté préfectoral n°2011-030 du 21/01/2011 reçu à l'Inrap le 28/01/2011.</b>	
Numéro d'opération SRA	
Nature de l'opération	Diagnostic
Cadre de l'opération	Milieu urbain
Surface à traiter	641 m <sup>2</sup>
Calendrier prévisionnel	A partir du 28 novembre 2011
Responsable pressenti	Dominique Pouille

### 2 . PROBLEMATIQUE SCIENTIFIQUE

Conformément à l'arrêté de prescription n°2011-030, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

### 3 . CONTRAINTES TECHNIQUES

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

Page 3 sur 3

#### 4. METHODES ET TECHNIQUES ENVISAGEES

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage ou de vignettes régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

#### 5. VOLUME DES MOYENS PREVUS (en jours ouvrés)

5.1 **Tranche ferme** correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 2 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 2 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Tracto : 2 jours (pour l'ouverture)
- Tracto : 1 jour ( pour le rebouchage )

5.2 **Provision** correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 3 jours
- Technicien : 3 jours
- Topographe : 1 jour

5.2.2 Phase de post-fouille :

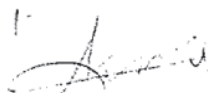
- Encadrement : 3 jours
- Dessinateur : 4 jours
- Spécialiste : 5 jours (céramologue)
- Technicien : 3 jours (traitement des données et du mobilier)
- Topographe : 1 jour

5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Tracto : 4 jours (pour l'ouverture et le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 18 juillet 2011

Michel BAILLIEU  
Adjoint Scientifique et Technique



#### **Chronologie**

Antiquité,  
Moderne

#### **Sujets et thèmes**

Urbanisme,  
structures  
urbaines

La parcelle concernée par le projet est située en limite d'un secteur de la ville de Rennes particulièrement sensible du point de vue archéologique. Le terrain se situe à mi pente sur le flanc peu escarpé du coteau bordant la rivière Ille à l'est. Dans un rayon de quelques centaines de mètres au sud de cet emplacement les découvertes anciennes, diagnostics positifs et fouilles préventives ayant permis d'appréhender l'agglomération antique sont nombreux. En raison de l'exiguïté de la parcelle et de la présence de nombreux arbres une seule tranchée-sondage a été entreprise. La surface étudiée est par conséquent limitée, toutefois, à l'issue de ce diagnostic les données recueillies sont particulièrement intéressantes, puisque sur une partie de la surface ayant pu être sondée des vestiges archéologiques ont été mis en évidence. A 2,00m de profondeur affleure la bande de roulement d'une chaussée antique orientée nord/sud, respectant approximativement les orientations de la trame de rues de la ville. Des témoignages d'occupation relevés sur le bord ouest de cette chaussée suggèrent la présence de bâti éphémère à cet emplacement. Il s'agit du témoignage d'occupation antique le plus septentrional de la ville. Compte tenu de la présence le long de la rue d'Antrain et de la ruelle perpendiculaire, de restes de constructions modernes équipées de caves, la partie de la chaussée ayant pu être observée semble correspondre au seul emplacement encore susceptible de receler des vestiges. Le bord est de la rue, situé à l'emplacement de la zone occupée par les caves n'était d'ailleurs pas conservé. A l'ouest et au sud aucune stratigraphie ancienne n'est conservée du fait de la présence de bâtiments récent avec sous-sol. Signalons enfin l'existence, en remblai, de niveaux de rejets liés à l'activité de l'ancienne faïencerie de la rue d'Antrain (Bardel 1981).

#### **Inrap Grand-Ouest**

37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex  
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

mai 2011